

AR PREFECTURE

016-211601687-20140829-20140806D-
Regu le 09/09/2014

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil quatorze
En exercice : 15 Le 29 août à 18 heures 30
Présents : 14 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 15 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 août
PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – GAILHOUSTET
– MOUNIER – PÉNIGAUD
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –
FAURE – SUTRE
EXCUSE : M. ESTIENNE
POUVOIRS : M. ESTIENNE a donné pouvoir à M. BARRAL

Mme PÉNIGAUD a été nommée secrétaire.

2014-08-06 D

Objet : Centre de Gestion – Contrat groupe complémentaire santé

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération n°2013-12-04, il avait décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le contrat groupe « Complémentaire santé » que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente allait réaliser.

Monsieur le Maire expose que la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) a été retenue et présente l'offre.

Monsieur le Maire précise que pour les agents puissent adhérer à cette complémentaire santé, il faut une participation financière de la collectivité et que si les agents souhaitent obtenir cette participation financière, ils devront obligatoirement adhérer à cette complémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de ne pas adhérer au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion.

Fait à Jauldes, le 1^{er} septembre 2014

Le Maire
Eric SAVIN

